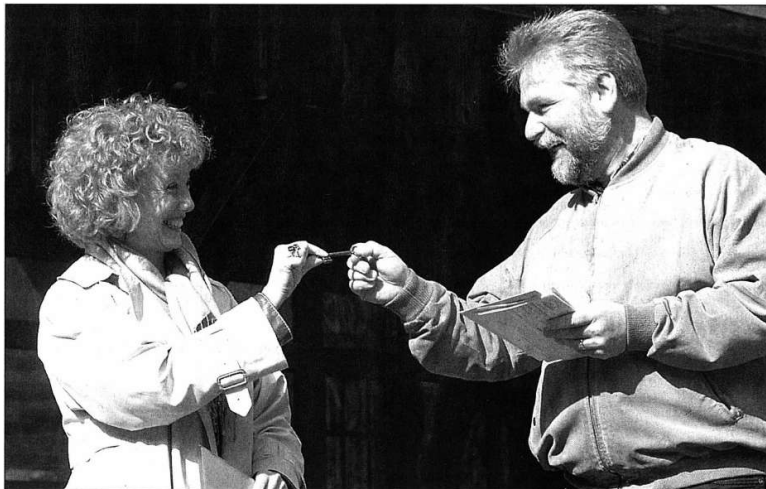


Combien d'amis pour la Ferme Robert?

Creux-du-Van ■ L'AAFR fait appel à la générosité privée pour faire vivre ce haut lieu du patrimoine naturel. Activités d'animation prévues dès cette année



Au nom de l'Association des amis de la Ferme Robert, Jean-François Badet prend la clé du vénérable bâtiment des mains de Sylvie Perrinjaquet, conseillère d'Etat.

PHOTO LEUENBERGER

La Ferme Robert est définitivement sortie du patrimoine de l'Etat de Neuchâtel. Hier, la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet a remis la clé du vénérable bâtiment – il date de 1750-51 – à Jean-François Badet, président de l'AAFR (Association des amis de la Ferme Robert).

Nature et culture

Cette association à but non lucratif, qui s'est constituée début janvier autour de sept entités de défense de la nature et du patrimoine, peut maintenant entamer, en tant que nouveau propriétaire, sa tâche de mise en valeur du site. Et, par extension, de toute la région du Creux-du-Van, au pied duquel se niche la ferme.

L'idée de la nouvelle association n'a pas varié depuis

trois mois; le développement d'un tourisme «nature-culture» respectueux de la valeur esthétique et environnementale du lieu. Mais un tel concept ne se met pas en place du jour au lendemain. Surtout, il nécessite des moyens dont elle ne dispose pas encore. Que faire? Attendre?

Surtout pas, affirment les chevilles ouvrières de l'AAFR. Selon eux, c'est tout de suite que la Ferme Robert doit vivre. Ils ont donc obtenu de l'Etat qu'il leur accorde une patente provisoire pour que l'auberge puisse être exploitée cette année déjà. Hier encore, ils ont signé un bail avec la future tenancière – Sylvie Riém, de Couvet – de manière à ce que les premiers marcheurs puissent s'arrêter

au plus tard début mai. Le dimanche 18 mai, tout doit être en place pour que soit fêtée dignement la Fête de l'ours. A ceux qui l'auraient oublié, rappelons que c'est là qu'un certain David Robert a eu la peau du dernier plantigrade du Creux-du-Van, en 1757...

Photographies

«L'ensemble du bâtiment est en relativement bon état», note, satisfait, le président de l'AAFR. C'est dire si le premier investissement, déjà consenti, a pu être mesuré: 14.000 francs. A ajouter, évidemment, aux 200.000 correspondant à l'achat proprement dit. Les nouveaux propriétaires ont jusqu'à fin juin pour s'acquitter de la facture. Dans cette optique, ils adresseront à tous les ménages neuchâtois, juste

après Pâques, un dépliant précisant leurs objectifs et appelant toutes les personnes intéressées à rallier leurs rangs. C'est de leur soutien que dépendra la valorisation du site.

Une valorisation qui passera par une animation et des expositions. Sur ce plan également, pas question d'attendre 2004 et son développement d'un concept complet. Président d'Ecoforum et responsable de ce secteur d'activités, Frédéric Cuhe a déjà prévu une première présentation cette année, dans le cadre actuel de la grange. Elle verra notamment la participation de trois photographes (Marc Burgat, Cédric Troutot et Michel Weissbrodt) et d'un fin connaisseur de l'histoire de la Ferme Robert (Yves Demarta). /SDX